



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/devenez-une-ecole-des-droits-de-l.html>

Devenez une École des droits de l'enfant

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 21 octobre 2014

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Créez un véritable climat des droits de l'enfant dans votre école

Une 'École des droits de l'enfant' intègre ces droits non seulement dans les cours, mais aussi dans la gestion quotidienne de l'établissement. Les enfants grandissent alors dans un véritable climat des droits de l'enfant. Ce projet durable leur permet d'apprendre leurs propres droits tout en découvrant la situation d'enfants dans le Sud.

Plan Belgique soutient votre établissement pour devenir une École des droits de l'enfant, en suivant différentes étapes. Bilan initial : où sont les droits de l'enfant dans votre école ?

Vous serez peut-être surpris de réaliser ce que vous mettez déjà en place pour les droits de l'enfant : conseil d'élèves, actions de collecte de fonds, mesures contre le harcèlement à l'école. Ensemble, nous soulignons vos points forts et établissons un plan d'action. La phase d'enrichissement

C'est parti : désormais, vous faites vivre les droits de l'enfant dans votre école. Pour cela, vous n'êtes pas seuls ! Les experts et partenaires de Plan Belgique vous coachent pendant 2 ans. Ils vous offrent une foule de conseils et méthodes pour inscrire chaque jour les droits de l'enfant au tableau de votre école. Par exemple en donnant la parole aux élèves sur des aspects qui les touchent dans la vie scolaire. Ou en organisant une fancy-fair qui aurait pour thème les enfants dans le Sud. Notre matériel pédagogique adapté à l'âge de vos élèves vous aide à aborder en classe les thèmes les plus variés touchant aux droits de l'enfant. Obtention du label École des droits de l'enfant

Au terme de votre parcours de deux ans, vous obtenez le label École des droits de l'enfant. Cette marque de reconnaissance récompense les enseignants et élèves pour leurs efforts. C'est aussi un encouragement à ne pas baisser la garde : il faut continuer à mériter ce label en donnant une place de choix aux droits des enfants et à la citoyenneté mondiale dans votre école. Partenariat sur mesure

Plan Belgique propose une approche sur mesure pour chaque école. Nous sommes à l'écoute de vos attentes et de vos questions spécifiques concernant les Écoles des droits de l'enfant. Notre collaboration étroite avec des partenaires de qualité comme le DGDE, Djapo, Geomoun, Kiyō et Vormen permet d'obtenir les meilleurs résultats. C'est ensemble que nous vous remettons le label École des droits de l'enfant.

Pour plus d'informations, consultez le site www.ecoledroitsenfant.be